

LA TRIBUNE

des antilles

Magazine d'inform.

3€

<http://www.latribunedesantilles.net>

n° 53 - Octobre 2008

UBAMA, 1^{er} Président Noir ?

Dossier :
29 nov. 07,
un séisme utile ?

La pêche,
un secteur d'avenir

Haïti
An jes pou yo

Pascal Saffache
l'excellence antillaise

29 nov. 2007

Un séisme utile ?

SOMMAIRE

1. Un séisme utile ?
2. Au-delà de la peur !
3. Entre confiance et crédulité, à qui profite la peur ?
4. Augmentation des ventes de psychotropes.
5. Les sinistrés de l'immeuble Plein Ciel
6. Un séisme en pleine messe au Carbet
7. Scientifiques et Architectes font le point
8. La Préfecture tire les leçons
9. Quand nos Parlementaires interpellent le gouvernement.

Dossier proposé et présenté
par Louis BOUTRIN

Tous les spécialistes s'accordent à le reconnaître, le séisme du 29 novembre 2007 aurait pu être extrêmement dévastateur si son hypocentre, situé à 150 km de profondeur, avait été plus superficiel. Un autre constat est également sur toutes les lèvres : nous n'étions pas prêts tant au niveau de nos réactions, qu'à celui du bâti qui demeure extrêmement vulnérable. Pourtant, cela fait des années qu'une poignée d'hommes s'évertue à alerter les pouvoirs publics et la population de l'occurrence d'un séisme majeur sous nos latitudes sans que l'on constate un quelconque changement de comportement à la hauteur du phénomène.

Depuis la terrible secousse du 29 novembre 2007, les choses risquent d'évoluer. Tel un électrochoc, l'onde sismique ressentie dans le plus profond de nos entrailles, continue à hanter nos esprits. Nous l'avons gardé en mémoire dans nos têtes mais aussi dans nos jambes. Et, pour ceux qui n'avaient pas encore compris, ils ont eu droit à une quarantaine de répliques en guise de piqûres de rappel.

Désormais, la grande frayeur de 15 h 00 en ce jeudi 29 novembre fait date. Ce séisme constituera une référence incontournable dans notre mémoire collective.

Mais, fallait-il attendre que nous soyons assaillis par une telle peur pour appréhender autrement la prévention du risque sismique ? Faut-il attendre un bilan humain dramatique ou des dégâts irréversibles pour qu'enfin nous puissions reconsidérer notre approche de cet aléa ?

Dans les deux cas, ce serait la menace de la catastrophe et la peur qui dicteraient nos réactions et non pas la prise de conscience qui commanderait notre démarche ? Notre situation en zone III à forte sismicité, à l'instar des Japonais, des Californiens et de bien d'autres, nous impose une modification radicale de nos comportements et nous condamne à prendre nos responsabilités, toutes nos responsabilités.

A charge pour nous, chacun à son niveau, de les prendre, sans se bercer d'illusion quant à un hypothétique séisme utile qui viendrait rafraîchir notre mémoire.

Le 2^{ème} volet de notre DOSSIER SEISME relève de cette logique là. (le 1^{er} est disponible sur notre site <http://www.latribunedesantilles.net>). Comme nous l'avons annoncé... bien avant ce fameux 29 novembre... nous le consacrons principalement à l'action des pouvoirs publics. L'actualité récente nous ayant rattrapé, c'est tout naturellement que nous avons élargi notre réflexion à d'autres aspects.

29 novembre 2007 - 15h00



Un séisme d'origine tectonique a été très fortement ressenti en Martinique le 29 novembre 2007 à 15 h 00 (heure locale) ou 19 h 00 (heure TU).

Les calculs préliminaires donnent les résultats suivants :

Intensité MSK (échelle internationale des Intensités) : V à VI en Martinique, IV à V en Guadeloupe et II à IV en Guyane.

Magnitude calculée par les réseaux internationaux : $M = 7.3$

Epicentre situé à :
Latitude : $15^{\circ} 03'$ Nord
Longitude : $61^{\circ} 03'$ Ouest

Profondeur : 172 km

Localisation à 25 km au nord de la Martinique

Données préliminaires issues des réseaux Antillais

Au-delà de la peur !

«La peur de notre vie» titrait en pleine page de sa une, le quotidien France-Antilles, dans son édition du 30 novembre 2007. La peur, un sentiment général partagé par l'ensemble des hommes et des femmes qui ont ressenti ce séisme et qui l'ont gardé en mémoire dans la tête et dans les jambes plusieurs heures après !

La peur c'est aussi un sentiment tout à fait naturel éprouvé dans moult circonstances. Qui n'a pas eu au moins une fois de sa vie, un peur terrible ? Ce qui est inquiétant c'est que cette peur peut-être inhibitrice au moment même où il aurait fallu réagir et appliquer les consignes de sécurité. C'est à ce niveau que l'apprentissage régulier d'exercices de simulation devrait trouver toute sa pertinence.

D'ailleurs, les enseignants l'ont clairement exprimé. Après une semaine d'exercices dans le cas de l'Opération «réplik», les enfants ont eu les bons réflexes et malgré l'état de choc de certains, nous n'avons eu aucune victime à déplorer en Martinique en dehors de cette femme de 76 ans décédée justement d'un malaise cardiaque.

Pourtant, nous n'étions pas prêts. Pourquoi ?

En dépit de cette opération «réplik», qui revêt d'ailleurs un caractère événementiel, je persiste, nous n'étions pas prêts et nous ne sommes toujours pas prêts ! C'est l'enseignement majeur



L'immeuble de la banque S.G.B.A.

que l'on devrait tirer de ce séisme du 29 novembre. Il ne faut pas se raconter d'histoire et il est urgent de regarder la réalité en face : nous faisons actuellement les mêmes constats qu'après le séisme du 8 juin 1999 en Martinique ou celui du 5 juin 2005 aux Saintes. Depuis plusieurs années, malgré l'exposition constante des Antilles à l'aléa sismique, malgré notre classement dans une zone III à forte sismicité, nous sommes toujours aussi exposés à un tremblement de terre majeur sans que les autorités publiques ne prennent à bras le corps une telle situation. C'était d'ailleurs très significatif, lors du dernier Grenelle de l'Environnement, ni l'Etat ni nos Collectivités n'ont jugé utile de mettre le risque sismique au menu. Sur les 6 points retenus aux Antilles pour faire, à la hâte, un simulateur de «Grenelle régional», il n'y a pas eu l'ombre d'une proposition sur la question du risque sismique.

Les Antilles toujours aussi vulnérables

Certes, beaucoup d'initiatives ont été prises et l'aléa sismique commence seulement à trouver une traduction concrète dans les politiques locales. On peut citer par exemple, la formation en génie parasismique pour les architectes et ingénieurs, les primes à la construction parasismique pour les particuliers, l'investissement de la Région Martinique dans les systèmes d'isolation parasismique des lycées ou hôpitaux. Sur le plan de la recherche scientifique, les choses commencent à bouger localement. Mais, soyons clairs, 85 % du bâti demeure très vulnérable et les principaux bâtiments et installations destinés à accueillir les blessés risquent d'être détruits en cas de fort séisme. A ce propos l'Etude GEMITIS, en 1999, avait évalué à 40 % l'effondrement des maisons sur Fort de France et Pointe à Pitre. Depuis les autorités publiques sont complètement muettes sur la suite à donner à GEMITIS. Si elles s'étaient attaquées à ce problème depuis près de deux décennies, nous serions déjà plus avancés et moins vulnérables. Il faut également espérer que le cri d'alarme des sapeurs pompiers sera enfin entendu et que, rapidement, Fort de France, une ville de 100 000 hab., disposera d'une caserne de pompiers digne de ce nom. Cela fait plus de 16 ans qu'on en parle et faudrait peut être arrêter ce bavardage de politiciens et construire cette structure indispensable dans le dispositif de secours de la population ! Ce laxisme symbolise bien l'absence d'une véritable culture du risque sismique.

Pas de culture du risque sismique

Autre constat, autre questionnement : Que faudrait-il faire pour développer cette culture du risque sismique ? En premier lieu, il convient d'arrêter les discours trompeurs. Et, chaque année, pas à pas, passer aux travaux pratiques à travers un programme d'actions en matière d'information préventive mais aussi en matière de construction parasismique et de mise en œuvre de plans de prévention qui doivent être à la hauteur des enjeux encourus. Pour cela, il faudrait commencer par donner du sens à ce que nous faisons. Si on considère que le risque sismique est une priorité, et c'en est une, il faudrait coordonner les différentes politiques de prévention que l'on est sensé mettre en œuvre pour faire face à cet aléa. Il faut arrêter de faire constamment le bilan des avatars de la décentralisation et cesser ce dialogue de sourd entre l'Etat et les Collectivités locales.

L'Etat, à travers le Ministère de l'Education nationale doit s'impliquer sérieusement dans un programme de formation du personnel scolaire et mettre à disposition des écoles, des collèges et des lycées, des enseignants pour la formation du personnel scolaire. Nous ne le répétons jamais assez : il n'y aura pas de culture du risque sismique sans une implication réelle de l'Education nationale. A charge pour les Collectivités locales de mettre en place dans les communes, dans les quartiers, des formations grand public pour l'apprentissage d'un secourisme de masse, à l'instar de ce qui se fait au Japon ou à Cuba.

Quid du financement ?

C'est la sempiternelle question, celle du coût. Où trouvez l'argent quand on sait que le Premier Ministre a déclaré que les caisses de l'Etat sont vides ?

Le risque sismique doit faire partie des priorités budgétaires car, c'est de notre survie qu'il s'agit. D'autres pays l'ont démontré, la coordination des politiques publiques et la prévention sont à moyen terme beaucoup plus rentables que ces politiques actuelles de saupoudrage. La prévention du risque sismique peut s'envisager à travers des contributions financières de l'Etat, des Collectivités territoriales et de l'Union Européenne. Pour éviter toute dispersion, chaque année, nous devons faire le bilan des actions menées à travers des évaluations et mettre en place des conventions entre les différents partenaires. Il faut plus de lisibilité dans les budgets annoncés à travers les plans séismes.

Christian Estrosi, l'ex-Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer avait annoncé début décembre au Sénat, la mise en œuvre du «Plan Séisme» et la mobilisation de 350 millions d'euros pour le logement social et les hôpitaux mais il demeure silencieux sur les 343 millions d'euros annoncés le 17 janvier 2007 par la Ministre Nelly Olin. Il s'agissait de financer, à travers un nouveau plan national séisme, la rénovation des CHU de Pointe à Pitre et de Fort de France. Qu'en est-il du financement de l'Hôpital de Trinité durement éprouvé le 29 novembre ? Qu'en est-il du programme national de prévention du risque sismique sur 6 ans annoncé en juin 2004 par le Ministre de l'environnement Serge Lepeltier. Autant de questions qui, hélas, demeurent sans réponses dès lors qu'il s'agit de financement de l'Etat. Raison supplémentaire pour se méfier des effets d'annonce médiatique post-catastrophes.

L.B.



Entre confiance et crédulité à qui profite la peur ?

par Micheline Marajo - Psychologue

Dans ce grand espace médiatique, grâce aux nouvelles technologies de communication et à l'explosion d'internet, «infos et intox» circulent à la vitesse «grand V». Jusqu'à quel point sommes nous manipulés ?



La rue Schoelcher à Fort-de-France, quelques jours après le séisme.

Jouer à se faire peur...

La peur est une réaction émotive utile, elle participe à notre instinct de survie. Sans elle, nous commettrions de nombreuses imprudences en nous exposant au danger. Elle nous incite à engager des actions appropriées. Tel est le côté positif et salutaire de la peur. Le revers est la peur panique qui annihile la raison et le bon sens. Celle qui nous expose à un danger plus grand que l'événement lui-même. Face à un événement inhabituel et soudain, il est normal d'éprouver une émotion forte qui selon la structure psychique et surtout l'histoire de chacun se manifestera biologiquement de façon différente : pleurs,

cris, fuite, stupeur, palpitations etc.... Ce qui n'est plus normal, c'est de laisser s'installer une anxiété permanente qui paralyse et entrave un quotidien ordinaire. L'homme puise sa force de vivre dans l'anxiété, c'est sans doute pour cela que même devenu adulte, on aime bien jouer à se faire peur : films d'horreur, jeux de rôle, attractions foraines, contes et récits d'épouvante, imagination débordante des uns et des autres. Certains, cependant vont plutôt rechercher la sérénité et éviter de s'exposer à des situations éprouvantes.

Réduire la dissonance

Le dernier tremblement de

terre en Martinique a révélé au moins deux choses :

1- nous ne sommes pas engagés dans des actions appropriées dans l'éventualité d'une catastrophe naturelle de grande envergure.

2- nous sommes victimes et prisonniers des moyens modernes de communication.

Dans ce grand espace médiatique, grâce aux nouvelles technologies de communication et à l'explosion d'Internet, «infos et intox» circulent à la vitesse «grand V». Nos familles en France hexagonale, ont pu voir bien avant nous les images chocs des dégâts occasionnés. De nombreux témoignages ont été recueillis sur les radios

locales. Les animateurs se sont convertis en consultants attentifs et réconfortants. Des spécialistes ont été conviés et chacun a pu participer à la «libération de la parole». Des cellules d'écoute dans les entreprises ont été mises en place pour permettre aux employés de retrouver leur efficacité au travail. Comme on l'a connu lors de catastrophes récentes, la douleur est mise en scène, médiatisée, prise en charge collectivement. Mais la personne anxieuse est toujours seule avec elle - même, face à son écran, ou à l'écoute de la radio. L'interprétation personnelle que nous formulons sur les événements et les situations

est en grande partie à l'origine de notre anxiété. Anxiété que nous allons chercher à légitimer. Certains vont s'engouffrer dans la brèche et exploiter cette vulnérabilité. Les annonces les plus farfelues circuleront pour titiller les sens, combler l'avidité et formater les esprits. Le but est de garder le pouvoir. Plus un message est flou et imprécis et plus il sera soumis à la distorsion. Les gens peuvent à leur guise projeter toutes leurs croyances, leurs émotions, et bâtiront avec d'autant plus de facilités un scénario catastrophe qu'il n'est pas difficile de transmettre sur le net. Et voilà une population prise de panique, croyant dur comme fer à toutes prophéties qu'ils ont eux - mêmes fabriqués et alimentés. La personne anxieuse a tendance à entretenir sa peur, à rechercher des détails qui pourraient donner du sens à son ressenti. Le contexte de répétition de phénomènes catastrophes a renforcé l'ambiance d'affolement et les croyances populaires.

Les témoignages recueillis renseignent de façon significative sur la nature des peurs des uns et des autres. Il y a autant de réactions différentes que de peurs et d'histoires personnelles ou familiales différentes. Peur du châtime divin, de perdre un être cher ou ses biens, de mourir, d'avoir peur et bien d'autres ? On peut aussi penser que les tremblements de terre meurtriers du XIX^e siècle sont inscrits dans les inconscients collectifs et expliqueraient la peur panique de certains pour ce phénomène naturel. Notre imagination joue un grand rôle également dans l'entretien de l'anxiété. On s'invente des histoires sur des situations purement imaginaires, «et si...» devient vérité avant même d'être vérifiée.

M M



Stupeur et inquiétude pouvaient sur lire sur les visages des badauds.

10 conseils pour maîtriser ses peurs sans perdre sa vitalité

- 1 - Se documenter et se former aux conduites à tenir en cas de catastrophes en tout genre (air,eau,feu,terre).
- 2 - Favoriser des échanges avec des techniciens et scientifiques spécialistes
- 3 - Sélectionner de façon éclairée ses sources d'information.
- 4 - Garder son libre – arbitre et son esprit critique.
- 5 - Filtrer sa messagerie, ne pas se laisser polluer.
- 6 - Se centrer sur ses ressources personnelles
- 7 - Faire confiance à son instinct de survie et à ses capacités d'adaptation.
- 8 - Eviter de renforcer et d'entretenir des scénarios catastrophes
- 9 - Devenir soi-même une personne- ressource
- 10 - Se faire aider par un professionnel de l'écoute (thérapie manuelle ou psychologique)

Souvent, toutes les situations de peur défilent en quelques secondes. Dépasser ses peurs ne se joue pas seulement dans la libération de la parole, et les cellules de crises devraient prévoir également des espaces de thérapies manuelles douces, car le corps aussi a besoin de se libérer de ses souvenirs douloureux.

Ils ont témoigné

- «Le Bon Dieu doit vraiment être fâché contre nous...»
- «Je me suis sentie impuissante, démunie...»
- «J'ai eu tellement peur, je n'aimerais pas revivre cette sensation...»
- «Je suis restée figée sur place, ne pouvant ni bouger, ni réfléchir...»
- «Instinctivement j'ai pris mon sac et mes clés et je suis sortie...»
- «J'ai pensé à mes enfants qui étaient à l'école...»

Augmentation des ventes de Psychotropes

Conséquence directe du séisme du 29 novembre 2007, l'étude menée par le Dr Philippe Quénel (Coordonnateur scientifique à la CIRE) révèle une augmentation des ventes de médicaments psychotropes (antidépresseurs - anxiolytiques – hypnotiques/sédatifs) dans la semaine qui suivit la secousse sismique. Les données de surveillance issues du réseau mis en place auprès des médecins sentinelles vont dans le même sens : Près de 1 200 consultations chez les médecins généralistes pour des angoisses directement liées au séisme ont été estimées pour la semaine concernée. En comparaison avec le cyclone Dean, cette étude laisse à penser que le séisme a provoqué un effet traumatisant immédiat et de plus grande ampleur que le cyclone. Effet lié très certainement au caractère imprévisible des tremblements de terre.

Alors, redoutables ou redoutés, les séismes aux Antilles ? Le point avec Luisiane Carvalho, épidémiologiste à la CIRE Antilles Guyane

La Tribune des Antilles : La CIRE Antilles Guyane a mis en place un système de surveillance de la vente de psychotropes en Martinique. Qu'est-ce qui a motivé cette initiative ?

Luisiane Carvalho : Parmi les conséquences sanitaires directement liées aux catastrophes naturelles, figurent les troubles psychologiques qui peuvent se manifester sous forme d'anxiété, d'hypersensibilité, de crises d'angoisses ou encore de troubles dépressifs. Il est fréquent qu'un traitement médicamenteux soit administré pour les personnes qui en



souffrent. Ce traitement repose sur des médicaments qui agissent sur le psychisme et sont communément appelés psychotropes.

La CIRE Antilles Guyane a mis en place un système de surveillance basé sur la vente de ces médicaments psychotropes dans les suites de l'ouragan Dean. En effet, le risque de survenue de manifestations psychologiques parmi la population martiniquaise, qui n'avait pas été confrontée à ce type d'événement depuis plus de dix ans, n'avait encore jamais été exploré de manière précise.

Un recueil prospectif hebdomadaire des ventes des psychotropes les plus fréquemment distribués a donc été réalisé avec la collaboration des grossistes répartiteurs Cerp et Sopharma à partir du

20 août 2007 pour une durée de trois mois. Ce recueil a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2007 du fait de la survenue du séisme du 29 novembre. Les trois classes thérapeutiques suivantes ont été incluses dans le dispositif : les antidépresseurs, les anxiolytiques et les hypnotiques/sédatifs. La CIRE Antilles Guyane a ensuite analysé ces données au regard de données rétrospectives des ventes de ces mêmes médicaments depuis juin 2006.

Augmentation des ventes de médicaments psychotropes

LTA : Quels sont les résultats de vos analyses en la matière ?

Luisiane Carvalho : Le principal résultat que nous avons observé est, dans les

semaines qui ont suivi le séisme du 29 novembre 2007 (ce qui correspond à la semaine 48), la survenue de deux pics de la vente totale des psychotropes surveillés. Ces pics, survenus en semaine 49 et 51, correspondent respectivement à une augmentation de l'ordre de 14% et de 27% par rapport à la moyenne des ventes hebdomadaires (Figure 1).

La hausse observée en semaine 49 à la fois pour Cerp et Sopharma (Figure 2) est principalement due à une augmentation des ventes des anxiolytiques (+ 33%). En semaine 51 en revanche, les trois familles thérapeutiques étaient concernées par une augmentation des ventes comprise entre 21% et 32% selon la classe médicamenteuse.



LTA : Il y a-t-il véritablement une relation de causalité entre l'augmentation de ces ventes de psychotropes et la survenue d'un séisme de forte magnitude comme celui du 29 novembre dernier ?

Luisiane Carvalho : Le fait que le pic des ventes observé pour la semaine 49 concerne principalement les ventes d'anxiolytiques laisse supposer que cette augmentation résulte directement du séisme du 29 novembre 2007 ; les premières conséquences psychologiques d'un tel événement se traduisant souvent par des troubles liés à l'anxiété. De plus, les données de surveillance issues du réseau des médecins sentinelles de Martinique vont également dans ce sens.

Figure 1 : Evolution hebdomadaire des ventes de médicaments psychotropes en Martinique, août 2007 à décembre 2007

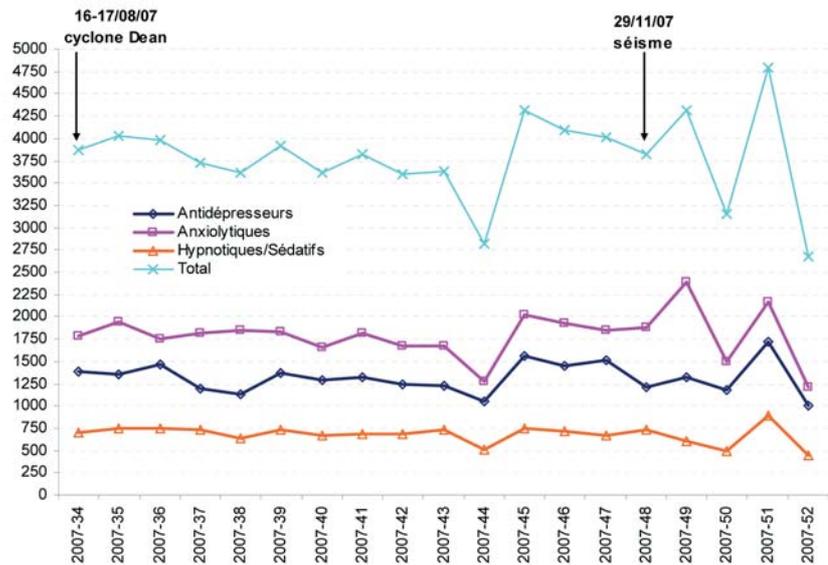
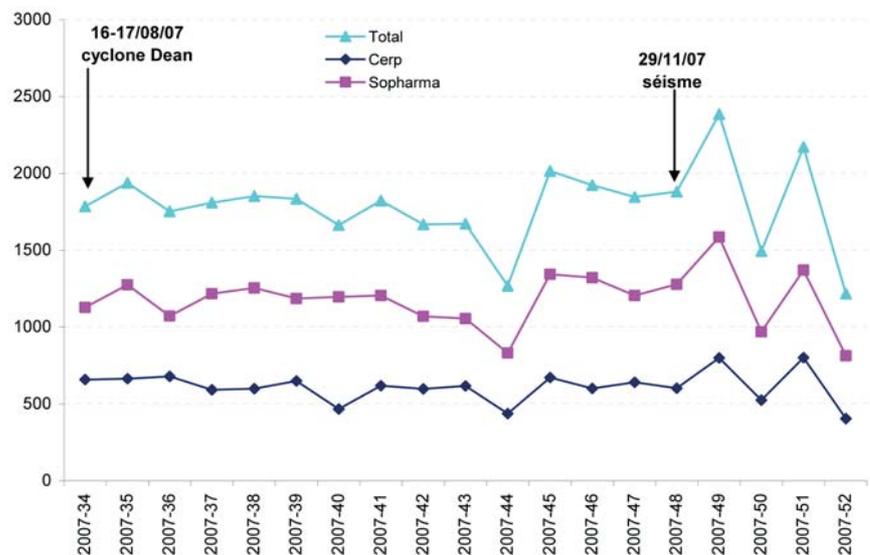


Figure 2 : Evolution hebdomadaire des ventes d'anxiolytiques en Martinique, août 2007 à décembre 2007.



En effet, près de 1 200 consultations chez les médecins généralistes pour des angoisses directement liées au séisme ont été estimées pour la semaine 49. Ces consultations ont diminué les deux semaines suivantes avec 268 consultations estimées pour la semaine 50 et 15 pour la semaine 51.

LTA : Quels sont les principaux psychotropes vendus ? Faut-il y voir des habitudes de consommations des patients aux Antilles ou une nouvelle tendance chez les médecins prescripteurs ?

Luisiane Carvalho : L'objet de cette étude n'était pas de répondre à ces questions qui nécessiteraient probablement d'analyser des données bien antérieures aux périodes étudiées et d'exploiter d'autres sources de données.

La conclusion que l'on peut tirer de cette étude est qu'elle a permis d'objectiver un

recours de la population aux anxiolytiques dans les suites immédiates du séisme par rapport à l'ouragan Dean, et pour la première fois de le quantifier !

LTA : En dehors des médicaments quelles mesures pourrait-on prendre ? Quelle est la place de la prévention dans votre dispositif ?

Luisiane Carvalho : Cette expérience souligne l'intérêt d'une prise en charge psychologique (cellule de soutien psychologique par exemple) rapide des populations touchées par une catastrophe naturelle comparable. En terme de prévention, la préparation de la population pour faire face aux catastrophes naturelles (culture du risque) est l'axe qu'il faut développer en priorité.

Propos recueillis par Louis Boutrin

Les sinistrés de l'immeuble Plein Ciel ne savent plus à quel saint se vouer.

29 nov. 2007 - 15 h 00. Grosse frayeur, la terre vient de trembler. Une secousse plus longue que d'habitude. Le choc au mitan de l'En-ville. L'immeuble Plein-Ciel est particulièrement touché. Le séisme a ébranlé l'édifice ainsi que certains bâtiments des alentours. Normal, expliquent les géologues, cette partie de Fort de France a été bâtie sur un marécage asséché. Un peu plus loin, vers la cathédrale et la grande Poste, le sol rocailleux est plus stable et les constructions résistent mieux. En peu de temps, la rumeur enfle. Il paraît que «l'immeuble du père Reynier» (la maison des jouets pour les aînés), notre gratte-ciel d'antan, se serait effondré. Des badauds déferlent de partout pour voir «le spectacle». En réalité, seule la «casquette» qui abrite le parking du premier étage s'est affaissée ainsi que la façade externe de certains appartements. Vu de l'extérieur, cet effondrement est plutôt impressionnant. Quelques débris de bétons jonchent les trottoirs. De l'intérieur, les résidents sont sous l'effet de la stupeur. Les rares voitures qui s'y trouvaient sont englouties. Puis c'est le concert des services de secours, l'immeuble est évacué et un périmètre de sécurité mis en place. Le maire et les officiels accourent à leur tour. Impuissants, ils ne peu-



vent que constater les dégâts en tentant de rassurer les sinistrés. Il va falloir attendre les évaluations du sinistre. Le syndic s'en est chargé quelques jours après. Les réparations effectuées, l'immeuble est ouvert à nouveau.

Sept. 2008. Depuis, plus rien ! Après huit semaines de fermeture forcée, les commerçants attendent toujours. Aucune indemnisation pour chômage

technique. Pourtant, il a bien fallu payé le personnel. Des femmes pour la plupart qui, courageusement, ont repris leur boulot. Le préjudice a bien été évalué à plusieurs milliers d'euros mais, malgré l'arrêté de catastrophe naturelle, les assureurs traînent toujours les pieds. Il faut assumer et tenir le coup et surtout le coût, car la facture demeure plutôt salée. Sans compter l'insécurité et les récents braquages. «Rien de

très réconfortant pour le moral» déclare Warren Wassouf, le PDG des magasins Wall Street, victime en plein jour des malfrats qui lui ont volé la caisse. Les voleurs courent toujours mais les créanciers se font de plus en plus pressants. Certains commerçants pensent même à se délocaliser, en dehors du centre-ville, ce qui risque d'accélérer sa dévitalisation. Quant aux résidents des étages, en majorité des retraités, ils ne savent plus où donner de la tête. Les professions libérales envisagent également de quitter les lieux. Eux, ils n'ont pas le choix. Ces appartements en plein centre ville, c'était le fruit des économies de toute une vie. Ils espèrent, en vain, un geste des assureurs et se retrouvent pieds et mains liés face à cette situation léthargique qui les ronge. «On ne sait plus à quel saint se vouer» déclare une grande dame. Dubitative, elle lève les yeux vers le ciel et regarde la façade défoncée de l'immeuble en secouant la tête.

L.B.

Warren Wassouf, PDG des magasins Wall Street : "Malgré le décret de catastrophe naturelle, les assurances tardent à nous indemniser"



Un séisme en pleine messe à l'Eglise Saint-Jacques du CARBET

Dimanche 20 janvier 2008, cela fait pratiquement une heure que la célébration dominicale a débuté quand, soudain, la terre tremble. Pas de panique, ce n'est qu'un exercice de simulation Une première en Martinique.. Les paroissiens ont été informés au préalable : Où s'asseoir ? Où sortir ? Où se rassembler ? Et, surtout éviter la porte d'entrée ! Visiblement, l'information est bien passée. L'exercice grandeur nature de simulation d'un séisme à l'église Saint-Jacques se déroule sans incident majeur. Les fidèles ont joué le jeu et surtout ont bien compris les enjeux.

A l'initiative de cette opération, le curé de la Paroisse, le Père Gédio Barbe. Pour s'assurer du bon

déroulement de l'exercice, il a fait appel à une experte, Patricia Balandier, chargée de mission parasismique au Conseil Régional – formatrice des architectes et des ingénieurs qui préparent le diplôme en génie parasismique. Elle vient de commencer une étude sur la vulnérabilité des églises face aux séismes et est venue sur place à l'église Saint-Jacques du Carbet. Les pompiers du SDIS ont apporté leur concours et furent prêts à intervenir en cas d'accidents. Fort heureusement, pour une première, ce fut un succès. Une ombre au tableau toutefois : le temps d'évacuation, trop long ! Il est vrai qu'en cas de séisme, il va falloir évacuer beaucoup plus rapidement. Et cela, les fidèles le savent pertinemment.



La Tribune des Antilles : Qu'attendiez-vous d'un tel exercice ?

Père Gédio : De cet exercice, j'attends que le peuple chrétien soit informé d'abord. Bien informé des risques qu'il encoure quand il y a un tremblement de terre qui peut sur-

venir en pleine messe. Je leur demande de ne pas être ignorant de ces questions là et de pouvoir faire des exercices pour avoir les bons réflexes en prévision du jour où cela peut arriver. On n'est jamais sûr et cela m'est déjà arrivé d'avoir un séisme lors d'une célébration,

et les fidèles sont restés debout, ne sachant pas trop quoi faire. Mais, si le séisme devient fort voire même dangereux, il faut savoir au moins comment évacuer l'église, où sortir, où se rassembler. Il est indispensable que les paroissiens aient conscience de cela quand ils sont en pleine célébration car le tremblement de terre demeure un phénomène tout à fait imprévisible et peut survenir n'importe où, à n'importe quel moment.

LTA : Quels sont les enseignements que vous retirez ?

Père Gédio : Un premier point important, cet exercice s'est bien déroulé. Et ceci grâce à l'équipe d'encadrement et aux experts qui sont venus en amont pour nous aider à comprendre l'architecture du bâtiment. Une église est un édifice particulier qui présente des points plus ou moins vulnérables. Par exemple, les experts nous ont expliqué pourquoi il ne fallait jamais évacuer par l'entrée. Car le clocher demeure un point très vulnérable de l'architecture. Il peut donc s'effondrer pendant que les fidèles

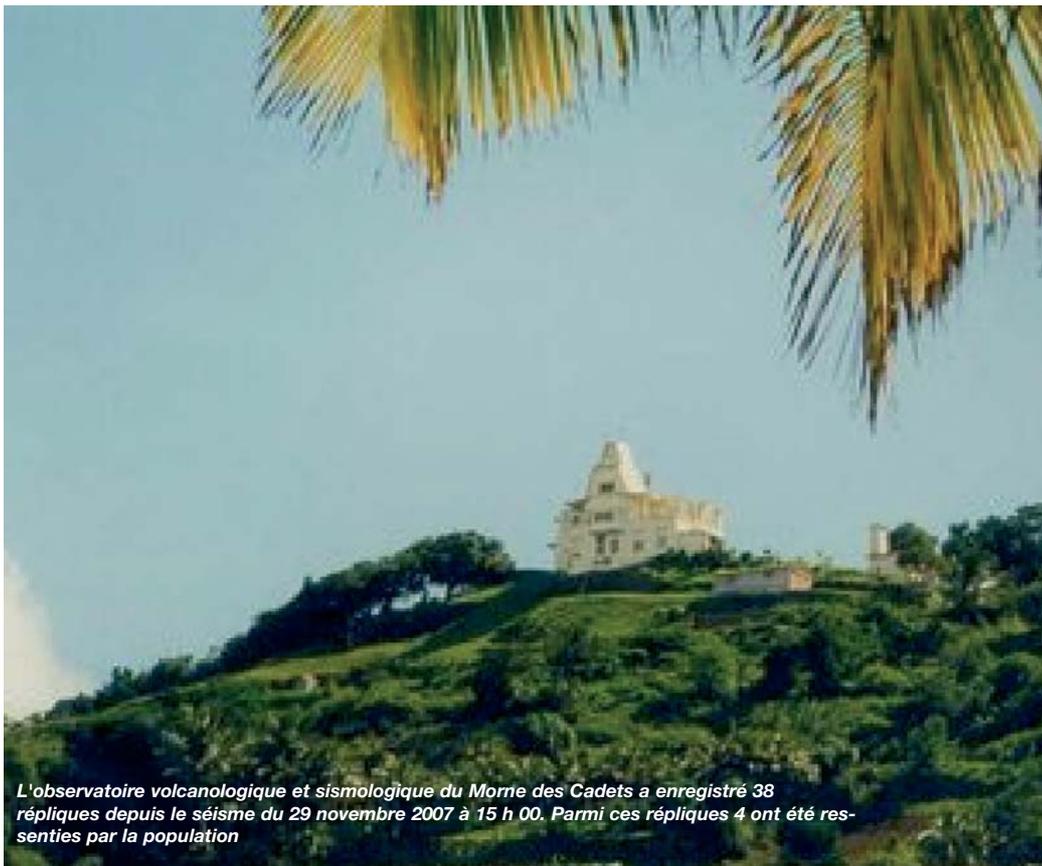
tentent d'évacuer par l'entrée. On évacue vers les ouvertures latérales et surtout vers le chœur, lieux plus solides renforcés. L'évacuation ne s'improvise donc pas c'est toute une technique et les fidèles doivent en être informés en amont. Quant à la manière d'évacuer par les sorties latérales, cela s'apprend également. Autre enseignement, c'est l'emplacement des fidèles, notamment les grandes personnes et les gens à mobilité réduite. Nous les avons informé sur les lieux où ils pouvaient s'asseoir pour éviter les piétinements en cas d'évacuation. Tout cela pour aider la population à ne pas se monter dessus, à ne pas se piétiner. Quand les paroissiens savent ce qu'il faut faire et qu'ils sont disciplinés, il y aura moins de panique et de dégâts. Je pense que c'est très important que nous fassions de tels exercices régulièrement, pas seulement à l'Eglise Saint Jacques du Carbet, mais dans toutes les églises et dans les lieux de rassemblement du public notamment le week-end.



Les scientifiques et architectes

« Une véritable piqûre de rappel... »

Nathalie Feuillet - Responsable scientifique de l'Observatoire du Morne des Cadets



L'observatoire volcanologique et sismologique du Morne des Cadets a enregistré 38 répliques depuis le séisme du 29 novembre 2007 à 15 h 00. Parmi ces répliques 4 ont été ressenties par la population

La Tribune des Antilles : Le séisme du 29 novembre 2007 a été qualifié de séisme utile. Partagez-vous ce qualificatif ?

N. Feuillet : Oui, le séisme du 29 novembre a été très fort (Magnitude 7.3) mais d'une intensité trop faible (VI en moyenne) pour provoquer des dégâts importants. Ce séisme était très profond ce qui explique sa faible intensité. S'il avait eu lieu plus près de la surface terrestre, donc plus près de notre île, les dégâts auraient été bien plus importants. Il a donc agité comme une véritable « piqûre de rappel » qui devrait inciter les Martiniquais à sui-

vre les mesures de sécurité en cas de séisme, à se former aux gestes de premiers secours et à construire parasismique. Ce type de séisme très profond n'est pas une première en Martinique puisque le séisme du 19 mars 1953 qui avait eu lieu au sud de la Martinique avait les mêmes caractéristiques.

L.T.A. : Quels sont les enseignements que vous tirez de cette secousse ?

N. Feuillet : Les enseignements que nous pouvons tirer de cette secousse est que les Martiniquais, qui sont pourtant très exposés au risque sismique, ne sont

pas prêts à affronter les séismes forts car il en a peu. C'est le même constat en ce qui concerne les cyclones. Au Japon, un séisme fort ferait beaucoup moins de dégât et de victimes qu'en Martinique car les Japonais ont une véritable culture du risque sismique. Ils savent comment se protéger pendant et après le séisme et la plupart des constructions est parasismique. Il y a beaucoup de travail à faire pour sensibiliser la population aux séismes.

En ce qui concerne l'observatoire, nous avons les outils nécessaires pour gérer une telle crise. Tous

nous instruments étaient en parfait état de fonctionnement et le personnel a pu fournir rapidement toutes les informations à la cellule de crise ainsi qu'à la presse. Grâce à l'intervention de la préfecture, et avec l'aide de l'armée, nous avons pu mettre des instruments de mesure en mer très rapidement pour avoir des informations plus fines sur la zone de faille activée pendant le séisme. Dans les heures qui ont suivi le séisme, différents organismes de recherche nationaux et internationaux se sont mobilisés pour analyser, en collaboration avec les scientifiques de l'observatoire, les différentes données et en extraire les informations scientifiques nécessaires à la compréhension de ce séisme et à la gestion de crise.

L.T.A. : Les installations actuelles de l'Observatoire sont-elles conformes aux règles parasismiques ? Résisteront-elles à un séisme majeur ?

N. Feuillet : L'observatoire est un bâtiment qui a été construit au début des années 30. A l'époque on ne parlait pas de normes parasismiques donc l'observatoire n'a pas construit pour résister aux séismes forts. Dans le cadre du plan séisme, il est prévu, d'ici à 5 ans, de mettre aux normes parasismiques tous les bâtiments de classe D nécessaire à la gestion de crise dont l'observatoire. Malheureusement, l'observatoire ne peut pas être conforté donc la reconstruc-

tion d'un nouvel observatoire est nécessaire.

L.T.A. : Quelles peuvent être les principales recommandations que vous adresseriez aux autorités publiques pour renforcer la prévention et la sécurité de la population ?

N. Feuillet : Nous travaillons depuis déjà plusieurs années de concert avec les autorités publiques pour améliorer la sécurité de la population. C'est dans ce cadre que nous co-organisons depuis deux ans avec l'académie de Martinique, la préfecture, le Conseil général, le Conseil régional, l'association des maires, la DIREN, le BRGM, le DDE, le SDIS, l'ADIL et l'APRM, les journées REPLIK qui ont eu lieu en novembre dernier. Ces journées ont pour but de sensibiliser la population au phénomène séisme. Nous apportons de l'information concernant les séismes, les constructions parasismiques. Nous donnons des conseils pour se protéger avant, pendant et après le séisme. De nombreuses conférences ont eu lieu en commune pour sensibiliser la population. Il faut continuer dans ce sens avec l'organisation d'évènements médiatiques récurrents qui finiront par porter leurs fruits. Des actions sont aussi menées par l'Académie de Martinique pour sensibiliser les élèves. Les enfants sont un très bon vecteur d'information auprès des adultes de leur famille. Un gros travail reste aussi à faire pour inciter la population à construire leur logement aux normes parasismiques. Il faut rappeler ici que les surcoûts pour une construction parasismique ne sont pas très élevés (de 2 à 10 % supplémentaires). Le séisme n'est pas une fatalité et chaque martiniquais peut agir pour se protéger.

«Manifestement, nos constructions ne sont pas prêtes ... »

Daniel DONAT, - président des Architectes de l'Urgence



La Tribune des Antilles : Quel bilan tirez-vous de l'état du bâti après le séisme du 29 novembre dernier ?

Daniel DONAT : Manifestement nos constructions en Martinique ne sont pas prêtes à affronter un séisme majeur. Nous avons eu beaucoup de chance que la secousse du 29 Novembre 2007 se soit produite à grande profondeur (+ de 150 Km). La catastrophe sur les constructions existantes a donc été évitée grâce à l'amortissement des vibrations.

Le bâti est inadapté à plusieurs niveaux :

- 1 Adaptation au terrain avec souvent des fondations à niveaux décalés ou des pilotis très fragiles.
- 2 Conception générale avec des formes, des portes à faux, des dispositions d'ouverture ou des absences de rigidité totalement inadaptées.

3 Qualité de mise en œuvre douteuse avec des aciers insuffisants ou enrobés de béton de qualité médiocre.

4 Dans les centres urbains ou dans les bâtiments composés de plusieurs parties : absence de joints (vides) parasismiques ce qui crée des entrecroisements destructeurs entre bâtiments ou partie de bâtiments.

Particulièrement, au niveau des 164 écoles diagnostiquées par l'Association des Architectes de l'urgence, nous retrouvons ces mêmes indicateurs de fragilité. Avec comme facteur aggravant la moyenne d'âge de nos écoles primaires qui est d'une quarantaine d'années.

Vraiment notre bâti est à l'image de notre population. Il n'est pas prêt.

LTA : Tout le monde s'accorde à dire que nous n'étions

pas prêts. Quelles sont les préconisations de votre association Architectes de l'Urgence pour inverser cette tendance ?

Daniel DONAT : Nous ne pouvons pas prévenir le séisme, mais l'état actuel des connaissances permet de s'y préparer. Les solutions existent. Il faut :

- 1 Construire parasismique tant au niveau des équipements collectifs que des constructions privées
- 2 S'adresser à des professionnels (Architectes, Bureaux d'études et Bureaux de contrôle) pour toutes les constructions

3 Une modification de la loi française dans l'acte de bâtir pour imposer le recours à ces professionnels. En effet, actuellement « Monsieur tout le monde » peut obtenir un permis de construire s'il ne dépasse pas un seuil de surface de 170 m² (déduction faite des vérandas, sous-sol, parties non fermées, etc ...) Cela est inadmissible dans une zone à haute sismicité.

4 Diagnostiquer l'ensemble du bâti. Chaque collectivité et chaque particulier doivent le faire.

5 En fonction des conclusions de cette campagne de diagnostic, programmer sur plusieurs années le confortement parasismique (que nous savons faire) ou la démolition-reconstruction quand il n'y a pas d'autres solutions.

Nous pouvons augmenter la sécurité de notre bâti. Profitons de cet avertissement à moindre frais du 29 Novembre 2007. Ayons la volonté et donnons-nous les moyens de le faire dans un plan séisme martiniquais.

La préfecture s'explique

Commandant COVA : «La préfecture et le rectorat n'ont jamais donné l'ordre d'évacuer les établissements scolaires.»

La Tribune des Antilles : Le siège du PC des secours se situe en Préfecture. Or d'après nos informations, cet immeuble ne risque pas de résister à un séisme majeur. Quelles sont les solutions que vous envisagez à très court terme ?

Commandant COVA : Effectivement la salle de crise du PC fixe de la préfecture se trouve en salle « Eboué » ou en salle « Erignac » en fonction du type de crise (cyclone, séisme etc...). Ces deux bâtiments ne sont pas aux normes parasismiques ou anticycloniques. En conséquence, il a été décidé d'installer le Pc fixe préfecture à météo-France sur le site de Desaix pour les crises cycloniques, et à la DDE, bâtiment parasismique en cas de séisme. Ces solutions sont provisoires en attendant la construction des nouvelles infrastructures du bâtiment « D » de la préfecture prévue pour 2009-2011. La nouvelle salle de crise se situera au quatrième étage de ce bâtiment.

LTA : Avez-vous fait un diagnostic anti-sismique des autres bâtiments de la Préfecture ?

Commandant COVA : Tout comme l'ensemble des bâtiments publics, les infrastructures de la préfecture ont fait l'objet d'une évaluation d'urgence à la suite du séisme du 29 novembre. Celle-ci a été complétée par un diagnostic réalisé par des architectes. Les conclusions de leurs rapports ont autorisé le retour en préfecture de l'ensemble des personnels.

LTA : La gestion et l'organisation des secours ont été perturbées par un immense embouteillage qui a littéralement bloqué l'ensemble de la conurbation voire au-delà.

Qui a donné l'ordre d'évacuer les établissements scolaires ? Quels enseignements tirez-vous de l'après 15 h 10 en ce fameux jeudi 29 novembre ?

Commandant COVA : Effectivement, la ville a été partiellement paralysée durant quasiment deux heures à l'issue de la réplique de 15 heures 10. Ce phénomène de masse ne se serait pas produit si l'ensemble de la population appliquait les consignes prévues à cet effet : limiter ses déplacements en véhicules aux déplacements d'urgence.

La préfecture et le rectorat n'ont jamais donné l'ordre d'évacuer les établissements scolaires. Là encore, les consignes sont claires : les enfants sont gérés par les établissements scolaires jusqu'à l'heure usuelle de la fin des cours. Les parents ne doivent pas se déplacer pour récupérer leurs enfants plus tôt.

La dernière consigne qui n'a pas été respectée par la population est celle de limiter les appels téléphoniques à l'urgence. Ainsi, bien que les infrastructures de télécommunication n'ont pas été altérées par le séisme, le réseau a été complètement saturé durant 45 minutes. Il est important que la population observe avec rigueur les consignes diffusées au cours de la campagne annuelle de prévention (semaine réplique) sur les attitudes à observer avant, pendant et après un séisme

LTA : Un premier bilan chiffré des dégâts ? (victimes – blessés – hospitalisés – matériel)

Commandant COVA : Le bilan humain définitif est d'un décès et de 2 blessés légers. (1 personne blessée au Robert et une personne défenestrée au Lorrain). 1 femme de 76 ans est décédée dans la maison de retraite «les amandiers» sur la



Cellule de crise à la Préfecture de Fort-de-France.

commune du Marin. Aucune infrastructure majeure du Département n'a été endommagée par le séisme. Les dommages sur le bâtiment «plein ciel» (commune de Fort-de-France) et l'hôpital de Trinité ont nécessité l'évacuation momentanée des résidents et des malades. Les bâtiments de la gendarmerie de Trinité ont aussi souffert de cette réplique du 29 novembre 2007. Les expertises des spécialistes du BCSF (Bureau Central Sismologique Français) sont en cours et devraient nous préciser de manière plus scientifique les communes les plus exposées durant le séisme.

LTA : ... pour quelle estimation financière ?

Commandant COVA : Les estimations financières sont temporaires puisque l'ensemble des expertises et des coûts n'est pas finalisé. A ce jour, les premières évaluations financières sont de 32 147 164 euros.

LTA : En conclusions, quelles sont les premières leçons à tirer de cette secousse du 29 novembre ?

Commandant COVA : Les premières leçons à tirer de cette

secousse du 29 novembre touchent principalement deux domaines :

En matière de prévention : il est nécessaire de poursuivre l'information et la formation de la population face au risque sismique. Ces campagnes se font une fois par an durant la semaine réplique en novembre, mais elles peuvent être intensifiées. Il est majeur d'informer les enfants dans les écoles, mais le 29 novembre a montré qu'il est essentiel de former aussi les adultes...

En matière de gestion opérationnelle : le cœur de la crise se trouve au niveau des 34 communes de la Martinique qui doivent être en mesure de pouvoir établir un bilan rapide et de pouvoir exprimer leurs besoins aux différents PC crise (Sous-préfectures et PC avancés). Le seul moyen de transmission salubre en cas de gestion de crise est un moyen de communication satellitaire. Complété localement par un réseau radio VHF, il est essentiel que chaque communes puissent s'équiper rapidement d'une valise satellite comme en Guadeloupe où l'ensemble des communes est dotée depuis une année.

“...On a parlé de «séisme utile». Pour qu'il soit «utile», il faut en tirer parti”

Patricia BALANDIER, Architecte - enseignante,*

* Chargée de mission au Conseil Régional de Martinique.

Responsable de l'enseignement en génie parasismique dans le cadre du D.P.E.A.



Patricia Balandier (au centre en robe blanche) parmi les membres de la mission de l'Association Française du Génie Parasismique. Des martiniquais auxquels se sont joints des experts de Guadeloupe, Bretagne, Lyon et Roumanie.

La Tribune des Antilles : Où étiez-vous lors du séisme du jeudi 29 novembre dernier ? Quelles ont été vos réactions ainsi que celles de personnes de votre entourage immédiat ?

Patricia BALANDIER : J'étais en Guadeloupe. Le tremblement de terre s'est produit pendant que j'assistais à une conférence sur l'influence du changement climatique sur le risque cyclonique. La salle de conférence ayant une sortie directe sur l'extérieur, j'ai provoqué l'évacuation dès l'amorce du phénomène. Nous étions déjà dehors lorsque les secousses se sont amplifiées. La durée m'a indiqué que la magnitude était élevée, ce qui m'a préoccupée. J'ai pensé à un fort séisme éloigné de la Guadeloupe avec beaucoup d'inquiétude pour la Martinique. C'est dans la demi-heure qui a suivi, en me rendant au SDIS de Pointe-à-Pitre, que j'ai appris par le site Internet de l'USGS que le foyer était très profond, et effectivement proche de la Martinique.

Il me semble que les personnes que j'ai rencontrées cet après-midi là en Guadeloupe étaient plus ébahies par la durée du séisme qu'inquiètes, en raison de l'intensité limitée dans l'île.

LTA : Avez-vous fait un diagnostic post-sismique de l'Hôtel de Région ?

Patricia BALANDIER : Je suis rentrée précipitamment en Martinique et, bien que ce ne soit pas dans mes attributions (le Conseil Régional est doté d'un service technique qui a confié les diagnostics des bâtiments régionaux à des experts indépendants), j'ai vérifié par acquis de conscience les éléments structuraux de l'Hôtel de Région à mon arrivée le vendredi matin. Ce bâtiment, qui est composé de structures flexibles sur site rocheux, n'est pas susceptible d'amplifier les secousses du sol (ce qui est le principal facteur de dommages), il était donc logique que sa structure n'ait pas souffert malgré les balancements bien ressentis dans les étages.

LTA : Votre point de vue sur l'état des lycées après ce séisme ?

Patricia BALANDIER : Ce séisme est très particulier. Le long voyage des ondes pour remonter à la surface (150 km) a atténué son énergie, et tout particulièrement les secousses «hautes fréquences», c'est-à-dire que la «cadence» des oscillations ressenties en surface était relativement lente. Il se trouve que seules certaines configurations de sols et de constructions sont «sensibles» à ce type d'ondes «basses fréquences». Les dommages observés ont donc été circonscrits à quelques bâtiments et limités par l'intensité modérée du phénomène. Ce séisme «utile» conforte la collectivité régionale dans son programme de reconstruction entrepris pour les bâtiments «peu appropriés au contexte sismique» des lycées transmis à la collectivité lors de la décentralisation. La priorité est évidemment accordée aux constructions les plus suspectes de

dangerosité.

LTA : Qu'en est-il des lycées de Ducos et de Bellefontaine ?

Patricia BALANDIER : Mon emploi du temps, plus que chargé depuis le 29 novembre, m'a occupée à des urgences éloignées de ces deux établissements récents. Je peux néanmoins comparer les témoignages que j'ai eus d'élèves du lycée de Bellefontaine (dans les bâtiments isolés) qui ont décrit leur évacuation en précisant que, contrairement aux consignes, ils avaient pris toutes leurs affaires avec eux avant de sortir, ce qui dénote d'une inquiétude «très modérée», et ceux d'autres lycéens «très secoués» qui ont fui leur classe en abandonnant sacs et cahiers, sans songer à revenir les chercher avant de rentrer chez eux. L'isolation à la base a joué son rôle.

LTA : Seulement 10 % des constructions neuves ont eu recours à la prime régionale parasismique. Quelles sont les améliorations que la Région pourrait porter pour rendre cette prime plus incitative ?

Patricia BALANDIER : Cette question est plus stratégique que technique et relèverait plutôt d'une compétence en sociologie que d'une compétence technique comme la mienne. Parmi les bâtiments construits sans Prime, la plupart, bien encadrée techniquement, respecte désormais les normes. La Prime a été mise en place pour les familles qui ont les moyens de financer leur maison, mais pour qui le surcoût des études techniques (environ 9000 €, le montant de la prime), représente une dépense «additionnelle dissuasive». Malheureusement, de

nombreuses personnes restent malgré tout dissuadées par la simple idée de monter un dossier, alors que le montant de la Prime rémunère l'architecte qui préparera le dossier en même temps que le permis de construire. La croissance du nombre de primes sollicitées et accordées a été très nette en 2007. On peut penser que le séisme du 29 novembre contribuera à conforter cette croissance.

LTA : Votre point de vue sur la généralisation des appuis parasismiques sur les bâtiments publics notamment sur les hôpitaux ?

Patricia BALANDIER : En ce qui concerne cette technique et ses effets sur la préservation des bâtiments et des équipements intérieurs, la preuve n'est plus à faire puisque des bâtiments ainsi conçus ont déjà parfaitement « fonctionné » lors de séismes majeurs dans le monde. Qu'il s'agisse de la maîtrise scientifique des objectifs, de l'application technique ou du matériel disponible sur le marché, on sait faire et la Martinique est déjà à la pointe si l'on considère le nombre de bâtiments déjà réalisés ou en projet. A cet égard, l'impulsion donnée par le Conseil Régional est remarquable. Sachant qu'un séisme majeur surviendra dans les prochaines décennies, et que chaque bâtiment construit de nos jours y sera confronté, le surcoût qui garantit la fonctionnalité des ouvrages pendant toute la crise sismique... et après, est négligeable au regard du coût d'éventuelles réparations ou pertes plus ou moins durables d'activité. Il est possible techniquement, sans isolation à la base, de construire un bâtiment sans endommagement et de fixer tous les équipements pour prévenir leur endommagement, mais je ne suis pas sûre que ce soit plus économique, et surtout moins compliqué à réaliser.

LTA : En conclusions, quelles sont les premières leçons à tirer de cette secousse du 29 novembre ?

Patricia BALANDIER : On a parlé de «séisme utile». Pour

qu'il soit «utile», il faut en tirer parti. Au Conseil Régional, par exemple, nous avons profité de l'émoi parmi les personnels pour animer une vingtaine de séances d'information et de réflexion sur les conditions de sécurité au travail et au domicile. Sachant que, lors d'un séis-

me «catastrophique», une proportion très faible de la population sera confrontée à une situation d'effondrement, mais la quasi-totalité à une situation de panique, il faut travailler à l'amélioration des conditions d'évacuation : déplacement des meubles et objets compli-

quant les itinéraires et fixation de ceux qui se trouvent près des postes de travail, des itinéraires ou, à la maison, près des lits. Pour qu'il soit «utile», nous avons tous beaucoup de travail à réaliser en 2008, chez nous et au travail.

Quand nos parlementaires interpellent le Gouvernement

Le député Alfred Marie-Jeanne

(Groupe Gauche Démocrate et Républicaine) ... sur les constructions para-sismiques*

* Assemblée Nationale - 13^e Législature. Questions de M. Marie-Jeanne Alfred (Gauche Démocrate et Républicaine - Martinique) - Question publiée au JO le : 13/12/2007



M. le président. La parole est à M. Alfred Marie-Jeanne, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alfred Marie-Jeanne. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

Croyez-moi, la Martinique l'a échappé belle le jeudi 29 novembre 2007 : ce jour-là, un séisme de magnitude 7,3 l'a secouée vigoureusement. Heureusement, l'épicentre se trouvait à plus de cent cinquante kilomètres de profondeur ! Ce ne sera pas toujours le cas.

Face aux risques encourus, chaque année qui passe doit être mise à profit pour la protection des vies humaines. C'est ce que j'ai fait en interpellant à quatre reprises le Gouvernement : deux fois en 1999, et deux fois en 2005. Dans le même bilan, le conseil régional a mis en place, en 2000, une formation de DPEA pour les architectes, les ingénieurs et les techniciens supérieurs, et instauré, en 2004, une prime à la construction parasismique ; enfin, trois lycées ont été construits en utilisant le principe de l'isolation à la base.

Par contre, les propositions conjointes du conseil régional et des professionnels du BTP sur la réforme des règles " DOM " n'ont jamais été prises en compte dans la rédaction des annexes françaises des Eurocodes. En conséquence, leurs règles de mise en oeuvre sont inadaptées à notre sinistralité élevée.

C'est pourquoi il importe d'habiliter le conseil régional à prendre les mesures appropriées dans les domaines du parasismique, mais aussi de l'acoustique, de la thermique et de la mise en oeuvre des matériaux. Monsieur le secrétaire d'État, j'attends votre réponse. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Christian Estrosi, secrétaire d'État chargé de l'outre-mer. Monsieur Marie-Jeanne, vous avez raison : le 29 novembre dernier, les Antilles françaises ont évité de justesse un drame, tant humain que matériel. Il est en effet essentiel d'aller beaucoup plus loin dans la prévention du risque sismique. Un plan d'action a été décidé en

conseil des ministres en janvier 2007 ; il a été confirmé lors du Grenelle de l'environnement, et la prévention du risque sismique est un thème fort du programme " Vers un outre-mer exemplaire ".

La première urgence est de mettre aux normes les bâtiments publics et, bien évidemment, le parc de logements sociaux. La contractualisation entre l'État et la région, avec l'appui des fonds structurels européens, a déjà permis d'engager une première tranche de 20 millions d'euros pour les écoles et de 70 millions d'euros pour les deux CHU de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre, affectée tant au diagnostic qu'aux travaux. Mais il faut aller plus loin.

La deuxième urgence, c'est la prévention, à travers des actions ambitieuses auprès de la population, menées en association avec les collectivités ; nous avons pu en mesurer toute l'utilité le 29 novembre dernier. S'agissant des constructions nouvelles, il faut imposer le respect des normes parasismiques. Je veux à cet égard saluer l'action du conseil régional de la Martinique, qui participe au financement des surcoûts liés aux nouvelles normes, ainsi qu'à des actions de formation.

Le Président de la République et le Premier ministre souhaitent que, dans

les prochains jours, nous donnons encore plus d'ambition à cette politique de prévention des risques sismiques. Je

veillerai personnellement à ce que, conformément à votre souhait, monsieur Marie-Jeanne, on aille beaucoup

plus loin en matière de contractualisation avec les acteurs essentiels que sont les collectivités locales.

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire).

Le Sénateur Claude Lise

(Groupe Socialiste) ... Sur le financement des casernes de sapeurs-pompiers.*

* Question écrite n° 02901 de M. Claude Lise - publiée dans le JO Sénat du 20/12/2007 - page 2306. Situation du parc de biens immobiliers du SDIS de la Martinique.



Le Sénateur Claude Lise attire l'attention de M. le Premier ministre sur la situation du parc de biens immobiliers du SDIS de la Martinique composé, en grande majorité, de bâtiments extrêmement vétustes, inadaptés à leur fonction et aux exigences des bâtiments de la classe D.

Le récent séisme qu'a connu la Martinique n'a fait que confirmer l'urgence de remédier à cette grave situation, singulièrement sur un territoire soumis, outre les tremblements de

terre, à des risques naturels de toutes sortes (ouragans, houles, raz de marées, éruptions volcaniques,...).

Sur les 22 casernes existant en Martinique, 17 sont, soit à conforter soit à reconstruire, ce qui est notamment le cas du casernement abritant l'état major. Depuis 2001, date de la transformation du SDIS en établissement public autonome, dont la présidence est confiée à l'exécutif départemental, le conseil général de la Martinique consent des efforts financiers très importants. En 2006 et 2007, il est, par exemple, intervenu à hauteur de 12 millions d'euros, soit pour plus de 50 % du budget total de fonctionnement du SDIS qui s'élève en moyenne à 23 millions d'euros par an.

Par ailleurs, le conseil d'administration de cet établissement public autonome a élaboré un programme immobilier dont la

première phase, en cours de finalisation, est destinée à donner au SDIS les moyens de répondre aux situations de crises graves. Elle comprend la construction, sur le territoire de la commune du Lamentin, de l'état major et d'un centre d'incendie et de secours (CIS), la construction d'un C.I.S. à Fort-de-France et la construction du casernement du C.I.S. de la commune du Robert, pour un montant total estimé à plus de 26 millions d'euros.

Dans le cadre de ce programme, le conseil général de la Martinique a voté, en juillet 2005, une autorisation de programme de 5 millions d'euros en faveur du SDIS, avec mise en place de crédits de paiement de 900 000 euros par an. Il examine, en outre, la possibilité de prendre à sa charge, sur la base de l'article L. 1424-18 du code général des collectivités territoriales, la construction

du casernement de l'état major et du C.I.S. du Lamentin. Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 8,5 millions d'euros.

Il reste qu'en dépit de cet effort important et volontariste, les besoins à couvrir restent considérables et ne peuvent raisonnablement être financés par les seules collectivités territoriales, par ailleurs fortement sollicitées et qui héritent, en partie de l'État, de cette situation d'extrême vétusté.

En conséquence, et compte tenu des responsabilités de l'État en matière de sécurité civile, il lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour faire en sorte que le Gouvernement apporte sa contribution à l'effort financier très important que nécessite la mise aux normes des bâtiments du SDIS dans une zone particulièrement exposée aux risques majeurs

Le député Serge Letchimy,

(Apparenté au groupe socialiste) ... Sur l'absence de ligne budgétaire pour la prévention des risques naturels*

* Lors du vote du Budget 2008



M. Serge Letchimy. Vous vous êtes enfermés dans votre logique du « travailler plus pour gagner plus », qui vous empêche de tenir compte des situations particulières. Dans des contextes spécifiques, le partage du temps de travail est assurément moins destructeur qu'une politique arc-boutée sur les exigences du libéralisme

français. Du moins nous aurait-il permis d'éviter un appauvrissement des plus faibles.

Ce texte comporte une deuxième incohérence, l'absence du moindre signe concret d'une véritable politique de prévention des risques majeurs. Alors que nous venons de subir coup sur coup le passage du cyclone Dean et un séisme – la terre a encore tremblé aujourd'hui à la Martinique –, une politique responsable et solidaire devrait nous conduire à mobiliser des moyens exceptionnels pour la protection des populations. Certes, il serait très inexact de dire que le Gouvernement ne s'est pas intéressé à la situation des populations sinistrées. Mais on ne peut pas non plus

passer sous silence le fait que les 50 millions d'euros annoncés en compensation des sinistres s'accompagnent, pour 2008, d'une diminution du budget de l'outre-mer de 61 millions d'euros. Par ailleurs, comment justifier le fait qu'aucun plan séisme ne soit prévu en Martinique et que celui de la Guadeloupe n'ait toujours pas vu le jour ?

Un renforcement de la ligne budgétaire unique aurait donc constitué un signe positif dans ce collectif. M. le président. Veuillez conclure, monsieur Letchimy.

M. Serge Letchimy. Les travaux et les conclusions du Grenelle de l'environnement avaient pourtant affiché des intentions

louables. À cette occasion, j'avais plaidé avec force en faveur de la nécessité de définir rapidement une nouvelle culture du risque et une politique de valorisation de la biodiversité.

Mes chers collègues, la croissance et le pouvoir d'achat ne concernent pas que les classes moyennes et les riches ! La prise en compte des populations exclues et démunies doit être aussi une priorité, c'est la condition d'une société de progrès et d'un développement équilibré. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)